

Maison syndicale des mineurs, Lens

Date :

1922-1923

Siège du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, puis à partir de la Libération de l'Union régionale des syndicats de mineurs CGT (Confédération Générale du Travail), la maison syndicale est pendant près d'un siècle au cœur des luttes de la corporation minière.



Relief représentant les mineurs au travail. © M. Brard



Façade de la maison syndicale. © M. Brard



L'édifice en ruines suite à la Première Guerre mondiale. © Coll. Y. Cussey



Discours depuis le balcon lors de la grève de 1963. © Coll. Mémoires et Cultures



Statue de Casimir Beugnet sous la verrière. © Euralens / J.-M. André

Aux origines

Les cafés utilisés pour les réunions jouent un rôle central dans la vie du mouvement syndical. La grève qui succède à la catastrophe des mines de Courrières met toutefois en lumière l'exiguïté et le caractère inadapté de ces lieux pour organiser des mouvements d'ampleur. Il est alors décidé d'élever à Lens un grand édifice pour accueillir les activités du syndicat. Sa construction répond à un double objectif : affirmer sa puissance et se doter d'un outil de travail adapté à l'accroissement de ses activités. Édifiée à partir de 1910 selon les plans de l'architecte Jean Goniaux, la maison syndicale est totalement détruite pendant la Première Guerre mondiale avant d'être reconstruite, quasiment à l'identique, au début des années 1920.

Un complexe à l'architecture respectable

L'imposante façade d'inspiration classique expose clairement la volonté de donner à voir la puissance du mouvement ouvrier face au patronat. Sur le fronton curviligne qui surmonte la travée centrale, un relief figure trois mineurs au travail dans une scène témoignant de la rudesse du métier de mineur de fond. Outre les bureaux réservés à l'administration et les salles de réunion, l'édifice héberge un service juridique, un service médical, des archives, la rédaction du journal syndical et une imprimerie ouvrière. À l'arrière se tient la salle du Cantin, d'une capacité de plus de 1 000 places. Utilisée par le syndicat pour ses meetings, elle est également louée à des exploitants comme salle de spectacle afin de générer des rentrées d'argent.

Patrimonialisation et reconversion

L'arrêt de l'activité minière en 1990 entraîne un logique déclin de l'activité et des inquiétudes sur l'avenir du site. Les travaux engagés par le syndicat sous l'impulsion de Marcel Barrois (1926-2012), ancien mineur et résistant, il devient en 1960 le Secrétaire général du syndicat et constitue une figure incontournable de la défense des mineurs pendant la période de la récession et de l'après-mine, et la protection au titre des Monuments historiques obtenue

en 1996 permettent de le sauvegarder. Témoignage incontournable de l'histoire du mouvement syndical des mineurs, la maison accueille désormais le service Culture et Patrimoine de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, l'association Euralens ainsi que le Pôle métropolitain de l'Artois.